

## LES FABRICANTS DE SYSTEMES D'IMPRESSIONS, DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UNE GESTION RESPONSABLE DES CARTOUCHES USAGEES !

Paris, le 18 septembre 2014 – Engagés spontanément, depuis plus de 20 ans, dans une démarche responsable, les fabricants de systèmes d'impression rappellent par la voix de leur syndicat professionnel (SFIB) les actions, individuelles ou mutualisées mises en place pour collecter et recycler leurs consommables usagés issus des entreprises et des particuliers. Cet engagement a été pérennisé et renforcé en 2011 par la signature par 14 marques d'un « Accord Volontaire pour la gestion efficace des déchets de cartouches d'impression bureautique » sous l'encadrement du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

### Des fabricants qui prennent leurs responsabilités

Les dispositifs de collecte et de recyclage des fabricants de Système d'impression sont multiples et font l'objet d'une communication permanente et soutenue auprès des utilisateurs de consommables :

Brochures papier et numérique de recyclage, dépliants et étiquettes de retour pré-payées figurant sur et/ou dans les boîtes des cartouches de la marque, sites internet, site dédié (<http://www.cart-touch.org/>) sont autant de moyens développés par les fabricants pour informer les utilisateurs des actions mises en place en faveur des bonnes pratiques à adopter.

Conscients du rôle de l'utilisateur dans le schéma de collecte, les fabricants ont établi proactivement cet ensemble de canaux de communication et poursuivent leur pédagogie.

Les dispositifs mis en place par les fabricants eux-mêmes permettent déjà de recycler des millions de cartouches par an

### Une filière organisée

Aux côtés des fabricants, une filière s'est organisée dans un circuit commercial autour de la collecte, la revente, et le recyclage de la cartouche. Ces acteurs sont les distributeurs, les collecteurs, les remanufactureurs, et les opérateurs de recyclage dont certains membres de l'Economie Sociale et Solidaire.

En co-signant l'accord volontaire en 2011, chaque acteur s'est engagé individuellement devant les pouvoirs publics.

- Les metteurs sur le marché (fabricants, distributeurs, importateurs, remanufactureurs, etc.) s'engagent à mettre à disposition des systèmes de collecte et à rendre compte du traitement des quantités collectées.
- Les opérateurs de collecte mettent à disposition des systèmes de collecte et s'assurent de la traçabilité des lots collectés. En pratique, ces opérateurs travaillent pour le compte de fabricants et/ou revendent à des remanufactureurs. Dans tous les cas, les opérateurs de collecte doivent s'assurer que 100% des déchets qu'ils ont collectés sont traités.
- Les opérateurs de traitement s'engagent à ce que 100% des déchets en leur possession soient traités en privilégiant la préparation à la réutilisation et la valorisation matière

Dans ce système vertueux où chaque acteur remplit ses engagements, les cartouches collectées sont remanufacturées par les fabricants ou remanufactureurs, et les autres valorisées par les opérateurs de traitement. Ainsi en 2013, 94% des cartouches collectées ont été valorisées. Ce niveau de traitement n'est possible que dans le cadre d'une collecte et d'un traitement dans des circuits dédiés aux seules cartouches tels décrits ci-dessus.

L'utilisateur a donc un large panel de solutions proposées par les fabricants ou les autres acteurs de la filière ; son geste de tri reste essentiel pour que l'ensemble du circuit se mette en route et fonctionne.

### Contact presse :

Renaud DESCHAMPS - Président du SFIB - rdeschamps@sfib.org – standard SFIB : +33 (0) 1 44 69 40 33

### Présentation du SFIB

Au cœur du numérique, le **SFIB** représente l'industrie des technologies de l'information ; ses activités sont articulées autour de métiers principaux : le **traitement de l'information (informatique)**, et le **traitement des documents (systèmes d'impression et traitement du courrier)**. Adhérent au MEDEF et membre de son homologue européen DIGITALEUROPE, le **SFIB** a toujours contribué activement aux travaux et consultations permettant de promouvoir les acteurs de l'industrie au sein de l'éco système du numérique en France et en Europe. Le SFIB représente 30000 emplois directs en France dont 1 500 chercheurs. - [www.sfib.org](http://www.sfib.org)